Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260205-DP_2026_04-DE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ
Naturellement inspirée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT
N° DP-2026-4

Bain-de-Bretagne
Chanteloup
Crevin
Ercé-en-Lamée
Grand-Fougeray
La Bosse-de-Bretagne
La Couyère
La Dominelais
La Noë-Blanche
Lalleu
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saint-Sulpice-des-Landes
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saulnières
Teillay
Tresbœuf

Le président de Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu l'article L5211-9 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R2122-8 du Code de la commande publique relatif à la possibilité de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes ;

Vu la délibération n°2021-8-8 du 19 octobre 2021 portant délégation du conseil communautaire au président notamment dans le cadre de la passation et attribution des marchés inférieurs à 70 000€ HT ;

Vu les statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté notamment la compétence facultative « Contribution au développement de l'usage des technologies de l'information et la communication et de l'administration électronique sur le territoire » ;

Considérant la proposition de Madame JUMEL Laetitia, gérante de l'entreprise FabrikaTy-sia, concordante avec le besoin défini au marché de service relatif à l'animation d'ateliers numériques sur le territoire ;

DECIDE

Article 1 :
D'attribuer le marché n°2026-700-01 pour des animations d'ateliers numériques dans les espaces publics numériques de Bretagne Porte de Loire Communauté pour un montant de 1 283 € HT plus les frais kilométriques.

Article 2 :
D'ordonner les dépenses liées à cette prestation selon les conditions prévues à l'acte d'engagement valant cahier des clauses particulières.

Article 3 :
De notifier à Madame JUMEL Laetitia, gérante de l'entreprise FabrikaTy-sia, l'attribution du marché.

A Bain-de-Bretagne, le 05/02/2026

Vincent Minier,

Président de Bretagne porte de Loire Communauté

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2 Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE